



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies psychiatriques

Question écrite n° 17866

Texte de la question

Mme Pascale Gruny interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'accès aux résultats des actions de psychiatrie. En effet, il semblerait utile de pouvoir obtenir de la part d'un organisme indépendant des statistiques et des chiffres concernant par exemple le nombre de patients qui ont subi des électrochocs ou des lobotomies médicamenteuses dans nos hôpitaux psychiatriques et les résultats de ces traitements. C'est pourquoi, elle souhaite savoir si une information publique est prévue concernant la psychiatrie et ces résultats.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Gruny](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17866

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1564

Question retirée le : 17 février 2009 (Fin de mandat)